



Séance publique du 04 mars 2026

Date de l'annonce publique et de la convocation des conseillers : 26.02.2026

M. Rasqué, bourgmestre, M. Kim Müller, échevin et Mme Glodé, échevine ;
M. Aguilera, M. Reckel, M. Gereke et M. Schmit, conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : M. Kolbet, Mme Camusel
Votant par procuration : //

Le conseil communal décide :

1. Présentation par Monsieur Stéphane Devillet.

2. Unanimentement

d'approuver le programme d'activités dans le cadre du « Klimapakt 2.0 » présenté en cette séance (en annexe).

3. Unanimentement

d'adopter le « Règlement concernant l'attribution des subsides aux associations communales ».

4. Unanimentement

de libérer 50 % des garanties bancaires et cautions versées selon la convention du PAP « Lehmkaul 19326/116C », c'est-à-dire de retenir 50 % (341.278,20 €) de la garantie bancaire initiale jusqu'à la réception provisoire des travaux.

5. Unanimentement

de modifier le règlement de circulation.

6. Unanimentement

de confirmer le règlement de circulation ayant trait à la circulation routière en vue de la livraison de pièces des éoliennes à Roodt, à partir du 30.03.2026 jusqu'au 03 avril 2026.

7. Unanimentement

d'approuver le devis de 1.200,00 € pour l'acquisition de matériel informatique, article 4/120/223500/99001.



8. Unanimement

d'approuver un don de 1.000,00 € à l'association « Télémie »

9. a Unanimement

d'approuver la convention bipartite 2026 applicable aux services d'éducation et d'accueil pour enfants entre l'Etat de Luxembourg, représenté par M. Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et l'Administration communale d'Ell.

9. b Unanimement

d'approuver la convention « Natur genéissen » entre le Sicon-Centre et l'Administration communale d'Ell.

10. Unanimement

d'approuver les titres de recette présentés en cette séance.
